

COLLOQUE NATIONAL EN ITINÉRANCE

RESPONSABILITÉS COLLECTIVES
ET PRATIQUES CROISÉES

Montréal, 19 et 20 octobre 2017





Trouble d'accumulation compulsive, encombrement et présence de vermine : une situation complexe

**Partenariat entre l'Office municipal d'habitation de
Montréal et La Maison grise de Montréal :
quand deux missions se rencontrent**

Office municipal d'habitation de Montréal



À l'origine, le mandat de l'OMHM est de gérer et d'administrer des logements et des programmes d'habitation sur l'île de Montréal et de mettre en œuvre des activités à caractère social et communautaire favorisant le mieux-être de ses locataires.

Mission:

Améliorer les conditions de vie de familles et de personnes à faible revenu en offrant des logements et des services de qualité, tout en favorisant leur pouvoir d'influence et d'action.

La Maison grise de Montréal



Mission: accueillir, héberger, encadrer et soutenir des femmes en difficulté, afin de les aider à reprendre du pouvoir sur leur vie et favoriser leur réinsertion sociale grâce à une approche orientée vers l'autonomisation et la responsabilisation.

Hébergement: studios meublés, durée maximale de 24 mois, coût représentant 25% du revenu, réinsertion sociale, suivi psychosocial obligatoire.

Services externes pour les femmes de la communauté: Suivis psychosociaux, soutien communautaire, groupe de mise en action, services spécialisés pour le Trouble d'accumulation compulsive.

L'histoire du partenariat

Problématique rencontrée



OMHM:

Locataires avec symptômes d'un Trouble d'accumulation compulsive (TAC)
Encombrement du logement (HLM)
Présence de vermine
Extermination complète difficile



Maison Grise:

Expertise avec le trouble d'accumulation compulsive
Offre des rencontres à domicile pour désencombrement



Comité élargi sur le Trouble d'accumulation compulsive



Naissance du partenariat en octobre 2016

Importance du partenariat



TAC

- Intervention sur du long terme
- Désencombrement d'urgence à éviter, car risque de créer des traumatismes et augmenter les symptômes
- Personnalité anxieuse et méfiante, lien de confiance difficile à créer



TAC + Présence de vermine

Encombrement empêche l'extermination
Augmentation du nombre d'insectes nuisibles
Augmentation de l'anxiété
Désorganisation
Risque d'éviction et d'itinérance



**Désencombrement d'urgence
nécessaire si on veut éviter
l'infestation d'insectes
nuisibles et éventuellement
l'éviction**



**Nécessité d'avoir un
accompagnement par
des intervenants
formés**

Facteur de succès...



Pour le partenariat:

- Bonne communication
- Respect du mandat de chacun
- Transparence

Pour l'intervention:

- Attitude de l'intervenante (accueil, non-jugement, directive, transparente, etc.)
- Intervention conjointe
 - Intervenante Mg
 - Agent d'intervention OMHM
 - Client/locataire
- Utiliser nos leviers l'intervention

Leviers d'intervention



- Risques pour la santé et la sécurité
- Aspiration à une meilleure qualité de vie
- Avis écrits
- Risques d'éviction
- Régie du logement

Madame H



- Madame H. vit seule
- Problèmes de santé et déficit visuel (aveugle)
- Logement encombré; TAC
- Août 2016 : le PER s'aperçoit que Mme a des piqûres sur les bras
- Visite à domicile par la préposée à la salubrité; Mme H. veut de l'aide mais est réticente (expériences passées)

Madame H



- La préposée à la salubrité explique la préparation pré-extermiation et fait une référence à la Maison grise;
- Une première visite est faite par l'intervenante de la Maison grise pour évaluer la situation et créer un lien;
- Une autre visite – préposée à la salubrité, intervenante de la Maison grise et travailleuse sociale du CIUSSS pour déterminer d'un plan d'action avec la locataire;
- Délai accordé 1 mois avant la prochaine visite de la préposée;
- Première séance de désencombrement (aide à comprendre le fonctionnement de chacun et les pièces à prioriser en vue des traitements d'extermination);
- Madame H. peut à nouveau dormir dans son lit;
- Octobre : Un premier traitement d'extermination peut être fait pour diminuer la population de punaises de lit. L'infestation est élevée.

Madame H



- Le travail se poursuit sur plusieurs semaines;
- Malgré l'aide apportée, Madame H. est fatiguée et présente des idées suicidaires. Elle craint de ne pas en faire assez et a peur de perdre son logement. Elle est stigmatisée par les autres locataires de l'immeuble;
- L'équipe traitante (incluant le médecin et le psychiatre) fait les interventions nécessaires pour soutenir Madame H.;
- Les efforts de la locataire sont remarqués et mis en valeur;
- Janvier 2017; des traitements (aspirateur et traitements chimiques) ont pu être faits. L'infestation est passée d'élevée à modérée;
- Madame H. a des devoirs à faire en vue des prochains traitements;
- En mars, l'infestation passe de modérée à faible;
- En juin 2017, les traitements sont terminés!

Madame H



Les traitements d'extermination se poursuivent aux 3 semaines. Le soutien périodique de la Maison grise et de la TS du CIUSSS sont essentiels pour la poursuite des traitements et le maintien de la collaboration.

Les éléments gagnants :

- la collaboration selon les rôles respectifs;
- le soutien téléphonique entre les visites;
- les visites et l'aide au désencombrement;
- l'établissement d'un plan d'intervention conjoint;
- le renforcement positif et la reconnaissance du travail effectué par la locataire qui ont suscité la mobilisation de la locataire.

Résultats obtenus



| | Extermination réussie /Maintien en logement/ Dossier fermé | Dossier en cours d'intervention | Réorientation du dossier / pas de collaboration |
|------|--|------------------------------------|--|
| 2016 | 40% | 20% | 40% |
| 2017 | 20 % | 60% | 20% |

Vos questions...

